



Votre contact :

UMIH FORMATION

0 806 700 701

[contact@umihformation.fr](mailto:contact@umihformation.fr)



**FORMATION  
OBLIGATOIRE**

**Cours collectifs  
de 6 à 8 participants**

**INTERVENANTS**

Formateurs  
spécialisés dans le  
secteur CHR

**METHODE**

Cours théoriques,  
outils pédagogiques

PROGRAMME

## PERMIS DE FORMER – MISE À JOUR (A DISTANCE)

ACCOMPAGNER UN APPRENTI, UN ALTERNANT TOUT AU LONG DE SA FORMATION

**PUBLIC :** Cette formation s'adresse aux :

**Tuteurs et maîtres d'apprentissages, quatre ans après avoir suivi le permis de former.**

**PRE REQUIS :** Être titulaire du permis de former

La formation permet de comprendre le fonctionnement et les enjeux de la formation qualifiante, les missions et rôles des différents acteurs en présence, ainsi que toutes les notions nécessaires à une intégration réussie : communication, responsabilité, passion à transmettre, management et évaluation des performances.

## FORMATION 1 JOUR - EN COURS COLLECTIF

INTER ENTREPRISES - 7 HEURES - 6 À 8 PARTICIPANTS

■ **CADRE DE LA FORMATION**

RAISON DE LA FORMATION

ORGANISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU SECTEUR C.H.R.D

■ **LE CADRE JURIDIQUE ET SOCIAL DE L'ALTERNANCE SOUS CONTRAT DE TRAVAIL**

LES CONTRATS EN ALTERNANCE

LES DISPOSITIFS D'AIDES AUX ALTERNANTS

■ **ENCADRER UN ALTERNANT, L'ACCUEIL, L'ACCOMPAGNEMENT, UN MANAGEMENT DE PREMIER NIVEAU**

TYPOLOGIE DES ALTERNANTS

POUR UNE INTÉGRATION RÉUSSIE ET UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ

ACCOMPAGNER L'ALTERNANT, UN MANAGEMENT DE PREMIER NIVEAU

■ **PÉDAGOGIE DE L'ALTERNANCE : TRANSMISSION DES SAVOIRS EN SITUATION DE TRAVAIL**

LOGIQUE DE L'ALTERNANCE

ANALYSER ET DÉCRIRE SON MÉTIER

CONSTRUIRE UNE SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE EN SITUATION DE TRAVAIL

■ **L'ÉVALUATION**

■ **COORDINATION DES ACTEURS DU PARCOURS**

LES ACTEURS DE L'ALTERNANCE

OUTILS DE COORDINATION ET DE SUIVI

**VALIDATION DE LA FORMATION :** Test d'évaluation. Remise d'une attestation de formation Permis de former et d'un guide d'application.



WWW.QUALICERT.FR